



ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

CONCEPTION, ACCOMPAGNEMENT, ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE D'ÉVÉNEMENTS POUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Consultation n°2026L000S03540

DOCUMENT DE RÉPONSE N° 5

Question 1 :

Pouvez-vous préciser, à titre indicatif et sans engagement contractuel, le nombre d'événements organisés annuellement dans le périmètre du futur accord-cadre, ainsi que leur répartition par typologie, niveau de budget et nombre de participants ?

Réponse 1 :

La Région Nouvelle-Aquitaine organise en moyenne entre 3 et 5 événements annuellement. 1 à 3 événements d'ampleur moyenne (100 à 500 participants) et 1 à 2 événements d'ampleur plus significative (plus de 2000 participants).

Question 2 :

Pouvez-vous également communiquer le montant annuel commandé au titre du précédent marché sur les trois dernières années ?

Réponse 2 :

Nous ne pouvons malheureusement pas vous communiquer ces informations.

Question 3 :

Bonjour, dans le questionnaire de performance sociale et environnementale, la question concernant l'égalité femmes-hommes n'apparaît plus. Nous passons de la question 3 à la question 5, est-ce une erreur ? Cordialement

Réponse 3 :

La question a été supprimée en effet. Il ne s'agit pas d'une erreur. Le QPSE a été mis à jour au sein du DCE avec la bonne numérotation.

Une mise à jour de la numérotation du questionnaire de performance sociale et environnementale a été faite ce jour (fichier téléchargeable).

Question 4 :

Bonjour, Le questionnaire de performance sociale et environnementale ne comporte pas de Question 4 (saut de la Q3 à la Q5) : est-ce volontaire ? Si non, pouvez-vous nous transmettre l'intitulé manquant ? Merci d'avance pour votre retour.

Réponse 4 :

Il s'agit d'une erreur de notre part dans la numérotation. Il y a bien 4 questions au total.

Une mise à jour de la numérotation du questionnaire de performance sociale et environnementale a été faite ce jour (fichier téléchargeable).

Question 5 :

Bonjour, Pouvez-vous estimer quels sont les volumes d'inscrits prévisionnels par profil (grand public / scolaire / presse) ? Merci d'avance pour votre retour.

Réponse 5 :

Bonjour, concernant le cas pratique de ce marché, les volumes d'inscrits se répartissent ainsi : 75% de lycéens, 25% de grand public, et 10 à 20 journalistes.

Question 6 :

Quel est le montant annuel maximal prévu pour cet accord-cadre ? Pourriez-vous nous préciser qui était le titulaire de l'accord-cadre précédent ? Pourriez-vous nous indiquer une estimation du nombre d'événement prévu sur une année ? Merci

Réponse 6 :

Le montant annuel maximal prévu pour cet accord-cadre est de 1 500 000 € HT.

Le titulaire de l'accord-cadre précédent est le groupement GALIS, ABC Communication et le Collectif Biensur.

La Région Nouvelle-Aquitaine organise en moyenne entre 3 et 5 événements annuellement. 1 à 3 événements d'ampleur moyenne (100 à 500 participants) et 1 à 2 événements d'ampleur plus significative (plus de 2000 participants).

Question 7 :

Bonjour, Nous avons vu que la 15ème édition avait eu lieu en 2025. Devons-nous rester sur 15 et son aspect anniversaire ou sur une 16ème édition "normale" ? Merci

Réponse 7 :

Il est demandé aux candidats de répondre selon les éléments fournis au cas pratique, à savoir, l'événement s'intitule Rencontres de la presse, et c'est

une 15^{ème} édition, année anniversaire. Elle aura pour thème : "Nuance et radicalité".

Pour rappel, un cas pratique est un exemple d'exercice avec sa part "fictive". Même si les « Tribunes de la presse » sont un événement de la Région, il vous est demandé de traiter ce dossier en répondant au cas concret comme si l'événement initial n'existait pas.

Question 8 :

Bonjour, L'évènement s'intitule les "Tribunes de la Presse" or le cas pratique indique "Rencontres de la presse". Quel est le bon intitulé à retenir ? Merci

Réponse 8 :

Dans le cas pratique proposé l'événement s'intitule bien « Rencontres de la presse » et non « Tribunes de la Presse ». Ainsi, veuillez prendre en compte les éléments issus du cas pratique.

Pour rappel, un cas pratique est un exemple d'exercice avec sa part "fictive". Même si les « Tribunes de la presse » sont un événement de la Région, il vous est demandé de traiter ce dossier en répondant au cas concret comme si l'événement initial n'existait pas.

Question 9 :

Bonjour, Concernant l'aspect éco-responsable, avez-vous du matériel en stock des éditions précédentes qui puisse être réutilisé ? Si oui, pouvons-nous avoir une liste ? Merci

Réponse 9 :

Le stockage du matériel est géré par le prestataire qui se s'occupe de la gestion de l'événement. Dans ce cas, nous n'avons pas de liste du matériel réutilisable disponible.

Question 10 :

Bonjour, Nous avons un concept scénographique avec certains éléments qui ne rentrent dans aucune ligne du BPU / DQE. Comment intégrer des éléments créés sur-mesure au budget ? Merci

Réponse 10 :

Les candidats doivent faire une proposition technique et financière correspondant à la demande de la Région énoncée au sein du cahier des charges et du BPU. L'offre doit ainsi respecter ce cadre.

Question 11 :

Bonjour, Suite à la réponse à la question 8, pouvez-vous indiquer si nous devons respecter la charte graphique des Tribunes de la presse (jaune et noir) ou si la charte est libre ? Merci

Réponse 11 :

Le cas pratique dispose bien que le ou les visuels de l'univers graphique doivent être réalisés par les candidats pour l'évènement fictif décrit. Il ne s'agit donc pas de reprendre la charte graphique des Tribunes de la presse. Pour rappel, un cas pratique est un exemple d'exercice avec sa part "fictive". Même si les « Tribunes de la presse » sont un événement de la Région, il vous est demandé de traiter ce dossier en répondant au cas concret comme si l'évènement initial n'existait pas.

Question 12

Bonjour, Pour l'étude du cas pratique, vous listez différents éléments à remettre. Vous ne listez pas parmi ces éléments de budget, ni de planning. Attendez-vous pour autant à ce stade une valorisation budgétaire et un planning de ce cas pratique ?

Réponse 12

La liste sous le cadre « Eléments à remettre par le candidat en réponse au présent cas pratique », à partir de la page 5, ne dispose effectivement pas de la remise d'une proposition de budget, ni de planning.